

Compte rendu de la réunion des représentants de proximité du Vendredi 27 janvier 2023

Présents : Laura ANDREI ; Dominique GROSSIER; Laurent LAMARLE ; Sylvie PEDRONI; Alain PADET ; Xavier TIRACHE ; EVRARD Patricia

Rappel du périmètre des Représentants de proximité :

Sont délégués, par le CSE aux représentants de proximité l'examen des réclamations individuelles et collectives visées à l'article L 2312-5 du Code du travail relatives aux salaires, à l'application du code du travail et des autres dispositions légales concernant notamment la protection sociale, ainsi que des conventions et accords applicables dans l'entreprise à l'exclusion des revendications relevant légalement des délégués syndicaux.

Paie

Processus de paie :

- Un point est fait en début de séance sur l'incident de paie intervenu. Il est rappelé que la paie a bien tourné, et que les bulletins de salaire ont été correctement édités. Un dysfonctionnement d'ordre technique n'a pas permis le versement effectif des salaires. Les équipes investiguent les causes de cet incident, et travaillent sur des solutions de remédiation en urgence. Une communication sera également envoyée ce jour à tous nos collaborateurs.
- **Question :** Les RP CFE-CGC demandent à la Direction quand seront communiquées les dates de paie pour l'année 2023 ?

Réponse : Elles sont disponibles sur le Local Corner : Dates de la paie (xlcatlin.com)

Cotisations :

- **Question :** A compter du 01/01/2023 le plafond annuel de la Sécurité sociale augmente de 6,90% (43 992 € en 2023 et le plafond mensuel à 3 666 €), les élus de l'UDPA demandent à la direction ce qu'induit cette modification sur la fiche de paie (taux de cotisations salariales) et les droits du salarié ?

Réponse : les cotisations augmentent en conséquence, chacune des tranches de cotisation étant impactée par cette augmentation.

- **Question :** Les RP CFE-CGC demandent à la Direction quels sont les éventuels changements de cotisations sociales au 1er janvier, en particulier celles relatives à la retraite et à la santé, ainsi que leurs éventuels impacts sur la paie nette des salariés ?

Réponse : cf. réponse plus haut sur les cotisations.

Frais de santé, Prévoyance, Retraite

- **Question :** Les RP CFE-CGC demandent à la Direction si elle organisera une réunion d'information sur les garanties frais de santé au 1er Janvier et qu'elle intègre dans le local corner le tableau des garanties de remboursements 2023 du BCAC ?

Réponse : Les garanties de remboursement n'ont, à date, pas évoluées et sont les même qu'en 2022 et déjà disponible sur le Local Corner : [Espace RH / Santé Prévoyance \(xlcatlin.com\)](#).

Questions / Informations RH

Intranet :

- **Question :** Les RP CFE-CGC demandent à la Direction quand le Local Corner sera mis à jour avec les fonctions repères, les jours de pont 2023, les contacts RH ?

Réponse : Une mise à jour sera faite prochainement. Les jours de pont 2023 ont été communiqués par mail en date du 08/12/22 et les contacts RH sont régulièrement affichés dans les communications par mail.

Congés / Pléiades :

- **Question :** Les RP CFE-CGC demandent à la Direction si les reliquats de JRTT / JRA 2022 peuvent être pris en 2023 et si oui jusqu'à quelle date ?

Réponse : Comme tous les ans, les JRA du millésimes 2022 peuvent être posés jusqu'au 31/03 de l'année suivante, soit 31/03/23. Les JRTT doivent avoir été posés au 31/12 de l'exercice auxquels ils sont alloués.

- **Question :** L'UDPA-UNSA demande pourquoi Pleiade4You indique 15 jours de JRA pour l'année A au lieu de 16 comme annoncés ?

Réponse : la différence s'explique par la journée de solidarité. Celle-ci est affichée dans Pléiades comme un jour férié et non un JR imposé, et ne nécessite donc pas d'être comptabilisée dans l'outil.

Il est demandé si ce traitement est nouveau – le point est pris.

Il est également évoqué l'« application » Pléiades, qui est un lien direct sur mobile pour la pose de congés.

- **Question :** Les RP CFE-CGC demandent à la Direction comment la journée du lundi de Pentecôte du 29 mai 2023 sera considérée dans Pléiades : congé, jour férié, pont fixe ... ?

Réponse : Le jour est affiché comme un jour férié dans Pléiades.

- **Question** : Les élus de l'UDPA-UNSA signalent un dysfonctionnement dans Pléiades dans le cadre de la poste de journée « Mission handicap ».

Réponse : le point a déjà été remonté à AXA France.

Entretiens annuels :

- **Question** : Les élus de l'UDPA-UNSA demandent quand prend fin la campagne des entretiens d'appréciation fixant le taux d'atteinte des objectifs 2022 ?

Réponse : La campagne se termine mi-mars. Les courriers seront communiqués par les managers avant la paie de mars, date de versement des bonus.

Gestion de carrière :

- **Question** : Les RP CFE-CGC demandent à la Direction quel est le calendrier des commissions de changement de classe et quelles sont les modalités pour les salariés qui souhaitent soumettre un dossier à leur manager ?

Réponse : Les promotions sont étudiées en simultané de la revue salariale et seront communiquées en février/mars, pour une prise d'effet rétroactive à janvier 2023. Les demandes des salariés sur le sujet s'inscrivent plus globalement dans le cadre des différents temps forts et campagnes RH.

- **Question** : Les RP CFE-CGC demandent à la Direction qu'elle nous précise les différences entre les sites Yes Jobboard et MOVE pour un salarié en mobilité ?

Réponse : Move est le jobboard regroupant la plupart des entités du Groupe. Certaines n'y ont pas migré et continuent d'utiliser Yes Jobboard pour le moment.

Rémunération / Avantages

- **Question** : Les RP CFE-CGC demandent à la Direction si les mesures relatives aux Augmentations Générales et Prime de Partage de Valeur sont applicables aux Alternants / Contrat Professionnalisation / Stagiaires Ecoles ?

Réponse : Concernant les mesures d'évolution salariales, il est rappelé que l'Avenant à l'Accord sur les Salaires exclut les jeunes sous contrat d'alternance ou d'apprentissage, leur rémunération étant encadrée par des dispositions spécifiques (exclusion des stagiaires, qui bénéficient d'une gratification spécifique).

Concernant la PPV, les alternants en bénéficient dans les conditions prévues à l'accord (exclusion des stagiaires).

Titres Restaurants / Restauration :

- **Question :** Les RP CFE-CGC demandent à la Direction si les mesures relatives à la carte tickets restaurants sont applicables aux Alternants / Contrat Professionnalisation / Stagiaires Ecoles ?

Réponse : Les Titres-Restaurants sont attribués aux télétravailleurs s'inscrivant dans le cadre de l'Avenant du 4 novembre 2022 à l'Accord sur le télétravail du 28 juillet 2021 ; le télétravail pour les alternants et les stagiaires peut être étudié au cas par cas, sous réserve de l'obtention d'un accord de leur école et de leur tuteur/ maître de stage.

- **Question :** Les élus de l'UDPA-UNSA demandent si la Direction a connaissance de dysfonctionnements recensés lors de l'activation du compte Sodexo (site d'inscription à l'application Pass restaurant et/ou l'espace web moncompte.sodexopass.fr) ? En cas de problème quelles sont les modalités à suivre (qui contacter, etc...) ?

Réponse : Les dysfonctionnements sont remontés et transmis à AXA France, qui gère la relation avec Sodexo. Les collaborateurs peuvent contacter l'équipe HRLS, avec des captures écran des problématiques rencontrées afin que nous centralisions les questions. Ils peuvent également en parallèle contacter directement le service client Sodexo via cet email : passrestaurant.spf@sodexo.com

- **Question :** Pour les salariés qui n'ont pas encore reçu leur carte titre de restaurant Sodexo, les élus de l'UDPA-UNSA demandent quel est le dernier délai pour recevoir sa carte ? passé ce délai quel seront les modalités pour obtenir cette carte le plus rapidement ?

Réponse : Les dernières cartes devraient arriver cette semaine. Si ce n'est pas le cas, les collaborateurs peuvent contacter l'équipe HR LS (1 seul cas identifié pour le moment).

- **Question :** Les élus de l'UDPA-UNSA demandent quand le règlement d'un repas pris au RIE de Java/Enjoy sera possible avec la carte titre de restaurant Sodexo ?

Réponse : les discussions sont toujours en cours avec Sodexo.

- **Question :** Les élus de l'UDPA-UNSA demandent à la Direction le compte rendu de la dernière commission Restaurant du RIE Java ? Quel est le montant annuel des subventions versées par AXA XL France ? quel est le montant annuel des dépenses des salariés ?

Réponse : le point est pris.

Transports :

- **Question :** A la suite de l'augmentation du Pass Navigo au 01/01/2023, les RP CFE-CGC demandent à la Direction si elle envisage d'augmenter la part employeur de 60% comme la loi l'y autorise ?

Réponse : l'augmentation du Pass Navigo a été prise en compte dans la part employeur à hauteur de 60%, sans démarche nécessaire des collaborateurs.

Formation

- **Question :** Les RP CFE-CGC demandent à la Direction si le compte CPF est actualisé de manière automatique pour chaque collaborateur et si elle a une information concernant l'indisponibilité et l'accès au site MonCompteFormation du gouvernement ?

Réponse : Malgré nos demandes, nous n'avons pas pour l'heure d'informations sur la remise en fonction. Il est rappelé que le compte CPF est alimenté via la DSN/DADS, les données nécessaires au calcul et à l'inscription des droits CPF étant transmises avec les déclarations sociales habituelles.

En cas de questions, l'équipe Formation reste disponible.

- **Question :** A l'instar des formations sur l'efficacité organisées à Paris, les RP CFE-CGC demandent à la Direction si elle prévoit de les faire sur les sites de Lyon et du Mans ou a minima accessibles via Teams ?

Réponse : on étudie cette année la possibilité de lancer à nouveau ces formations, avec un objectif de répondre encore mieux aux besoins de nos collaborateurs. Des sessions digitales sont ainsi en cours de réflexion avec le prestataire (y compris donc hors Paris).

Etant à noter que le recueil des besoins de formation va être lancé et nous permettra également d'adapter en fonction des besoins.

Fin de carrière / Retraite

- **Question :** Les élus UDPA-UNSA demandent la création d'une cellule spéciale « Séniors » en charge d'apporter tous les renseignements nécessaires aux salariés intéressés par les différents dispositifs existants au sein du groupe AXA (TAR, Mécénat de compétences...) emplois/mobilité, retraite progressive et ainsi aider le salarié dans ses démarches.

Les élus de l'UDPA-UNSA demandent, pour ses salariés en âge plus ou moins proche de la retraite, de faire une communication ou une réunion d'information générale pour présenter tous les dispositifs existants au sein d'AXA XL (TAR, Mécénat de compétence, retraite progressive...) avec leurs modalités d'application.

Réponse : l'équipe RH a bien pris note de la demande, et regarde comment répondre au mieux aux questionnements de nos collaborateurs sur ces questions. Une cellule spéciale ne paraît pas nécessaire, l'équipe RH accompagnant, dans ses différentes expertises, mais le point est pris pour une information générale.

Il est également rappelé que la Cellule Retraite d'AXA France peut accompagner sur ces questions.

Questions diverses

Sujets divers :

- **Question :** Les RP CFE-CGC demandent à la Direction quelles sont les règles pour récupérer les journées de voyage effectuées durant le weekend et jour férié pour un déplacement professionnel et de manière générale s'il existe une note relative à ce sujet sur le local Corner ?

Réponse : Le point est pris.

- **Question :** A la suite du mécénat d'AXA en faveur du Château de Versailles, les RP CFE-CGC demandent à la Direction si il est prévu des entrées gratuites pour les salariés à l'instar du musée du Louvre ?

Réponse : Ce n'est pas prévu. Rappel : les partenariats sont établis au niveau du Groupe.

- **Question :** A la suite de notre question posée en 2022, les RP CFE-CGC demandent à la Direction quand les salariés pourront avoir accès au site Digiposte depuis leur ordinateur professionnel ?

Réponse : à date, la situation reste la même que précédemment, le point est pris.

- **Question :** Les RP CFE-CGC demandent à la Direction quel sera le planning 2023 des réunions de Représentants de Proximité ?

Réponse : il est en cours d'élaboration et sera transmis dans les meilleurs délais. A la demande de l'instance, il est convenu que les réunions se tiennent en format hybride.

Parrainage :

- **Question :** Les RP CFE-CGC demandent à la Direction à quelle date elle précisera la politique de parrainage d'AXA XL en France (cf « Global Referral Policy ») et ses modalités d'application ?

Réponse : il est bien prévu de publier la politique sur le Local Corner prochainement, d'ici mi-février.

Informatique :

- **Question :** Pour les salariés n'ayant pas de téléphone professionnel et utilisant Android, Les RP CFE-CGC demandent à la Direction quelle est la politique de l'entreprise notamment pour le MFA ?

Réponse : L'installation du MFA est obligatoire y compris sur Android. Il faut fournir le numéro de téléphone personnel. Il est également possible de demander, via un Ticket SILVA, une clef MFA.

- **Question** : Les élus de l'UDPA-UNSA s'il est prévu un renouvellement du parc informatique, la dernière opération de grande ampleur remontant à fin 2019 ?

Réponse : Le renouvellement se fait au fil de l'eau. Aujourd'hui, le remplacement concerne les LENOVO. La politique de remplacement est définie en tenant compte des besoins et des différentes contraintes.

Notes de frais :

- **Question** : Les RP CFE-CGC demandent à la Direction qu'elle communique sur les règles de remboursement des notes de frais, en particulier sur la nécessité d'adresser la facture originale papier, quand elle existe ou la copie papier d'une facture numérique ?

Réponse : il est rappelé que la réglementation URSSAF concernant les pièces dématérialisées est stricte. Le processus dématérialisé actuel de COUPA ne répond a priori pas à ces exigences (nous attendons des retours de nos interlocuteurs). Notre souhait est de passer à la dématérialisation, dans le respect des textes applicables. L'objectif est d'assurer un processus aussi simplifié que conforme.

Pour rappel, l'an dernier, une communication a rappelé Cf. les règles et procédure à suivre y compris le justificatif papier.